**Présentation du comité Migrants St Eynard Avril 2023**

**Accueil de migrants dans nos villages**

Depuis 2016 **suite à l’appel du pape François**, le Comité Migrants Saint Eynard a démarré l’accueil de migrants. Une cinquantaine de paroissiens et sympathisants se sont engagés au départ.

Pendant deux **ans une famille syrienne** fuyant la guerre et les bombardements d’Alep a été accueillie à Meylan. Par leurs dons, de nombreux donateurs ont participé à la location de leur logement. L’équipe 1 les a accompagnés jusqu’à leur autonomie actuelle : les trois enfants poursuivent des études, deux enfants sont mariés et les parents habitent un logement social.

**Le Secours Catholique nous a demandé en 2017 et 2018** **d’accompagner quatre jeunes africains** en cours de scolarité. Ils ont été logés dans une résidence étudiant à Corenc.  Deux équipes (2 et 3) de bénévoles les ont soutenus dans leurs parcours vers l’autonomie. Une bonne intégration scolaire puis professionnelle conditionne l’obtention d’un titre de séjour. **Courant 2023 les quatre jeunes sont autonomes** en situation d’emploi ou de formation qualifiante. Nous ne pouvons poursuivre ce projet car la résidence étudiante ne sera plus ouverte à la location.

**Un nouveau projet est donc à construire** à partir d’une équipe de bénévoles volontaires qui devront dans un premier temps trouver un nouveau local sur une des communes de la paroisse.

En 2019, débute l’accueil en abri d’urgence. Tout d’abord à « L’Abri Sainte Thérèse » maintenant à **« L’Abri Saint Matthieu » à La Tronche. Le secours Catholique nous confie pour** **plusieurs mois trois ou quatre migrants** sans logement et en attente de papiers. Un moment de pause et d’échanges avec les bénévoles qui les accueillent et assurent l’achat de l’alimentation. **Les bénévoles sont libres** **ensuite d’ajuster le temps donné et les activités partagées.**

Si vous pouvez **donner un peu de temps comme** **bénévole**, n’hésitez pas à nous contacter : voir contacts ci-contre

Vous pouvez aussi **nous soutenir en faisant un don** par chèque ou par virement à l’ordre de l’association Solidarité Saint Martin à laquelle nous sommes rattachés.